

Charenton

magazine

N° 199 - AVRIL 2015



**Hervé Gicquel et Chantal Durand
vos conseillers départementaux**



Retour en images sur les derniers événements



6 Le point sur la réforme des rythmes scolaires

4

9



10^e édition des balcons fleuris

14

Charenton, c'est sport !

SOMMAIRE

Avril 2015 N° 199

15

DOSSIER



Les élections départementales

26

Bloc notes

21

Actualité de la Communauté de communes



Charenton magazine N° 199 - Avril 2015

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **Fotolia - M.Fuzon - G. Ledig - JP. Le Nai**

Mise en page : **JM. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**

Vous pouvez nous écrire à : cmag@charenton.fr



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Confirmant votre vote des élections municipales de mars 2014, vous avez à nouveau, un an plus tard, fait le choix d'élire mon 1^{er} adjoint, Hervé Gicquel, au Conseil départemental.

L'élection d'Hervé Gicquel me réjouit à plusieurs titres :

Elle démontre, une fois de plus, que la façon dont nous administrons notre commune est appréciée. Il y est d'ailleurs étroitement associé en tant que 1^{er} adjoint chargé des finances et vous savez combien notre budget municipal est géré avec rigueur et transparence.

Elle prouve que vous êtes attachés à votre cadre de vie, à votre urbanisme, à votre environnement et que vous ne voulez surtout pas de ce qui existe de l'autre côté de la Seine.

Elle annonce que l'avenir est assuré. J'ai voulu qu'une nouvelle génération puisse s'exprimer et c'est une satisfaction de constater que vous avez élu Hervé Gicquel sur son nom avec un score remarquable sur Charenton.

Malheureusement, le Val-de-Marne reste le dernier département communiste de France ! Et pourtant, la droite et le centre totalisent 52% des voix quand la gauche en fait 41,5% (et 6,5% pour le Front national). C'est le résultat d'un découpage inique des nouveaux cantons par le gouvernement. Alors que notre canton compte 40 500 électeurs et 2 élus (Hervé Gicquel et Chantal Durand), les deux cantons de Créteil font 47 000 électeurs et ont 4 élus ! Mieux, les deux cantons de Vitry-sur-Seine totalisent 45 000 électeurs ce qui leur attribue également 4 conseillers départementaux.

En définitive, la droite et le centre totalisent 30 000 voix de plus que la gauche dans le Val-de-Marne, mais elle n'obtient que 22 élus (11 cantons) quand la gauche en a 28 (14 cantons). Ça, c'est de la démocratie !

Néanmoins, je sais qu'Hervé Gicquel et Chantal Durand, élus avec 64% des voix et forts de leur légitimité, défendront avec vigueur les intérêts de notre canton qui, je le rappelle, regroupe Charenton, Joinville, Saint-Maurice et un quartier de Nogent-sur-Marne.

Les Charentonnais confortent notre politique élection après élection ; c'est bien là l'essentiel. ■




Votre Maire, **Jean-Marie Brétilion**

BANQUET DES AÎNÉS

Déjeuner dansant sur les bords de Marne

Répondant à l'invitation du Maire, Jean-Marie Brétilon, les seniors charentonnais ont déjeuné, le mois dernier, au Moulin Brûlé, sur l'île de Charentonneau. Ce qui est aujourd'hui un équipement maison dans un cadre très bucolique a été, autrefois, une guinguette des années 1920, elle-même située sur l'emplacement d'un ancien moulin (disparu dans un incendie en 1883) : un attachement historique que les retraités n'auront pas manqué d'apprécier.

Plaisir de se retrouver, convivialité des échanges : ce sont plus de 1 000 participants qui ont pris part à ce moment de partage en musique. Pour l'occasion, les résidents de Jeanne d'Albret, rejoints par ceux de l'Ehpad Gabrielle d'Estrées, ont été ravis de ces instants légers et insoucians. Certains n'ont d'ailleurs pas boudé leur plaisir sur la piste de danse ! ■



PETITE ENFANCE

Les tout-petits découvrent le RAM

Le Relais Assistants Maternels de Charenton a été officiellement ouvert le 12 mars dernier, même s'il avait déjà accueilli les premiers enfants quelques semaines plus tôt. Étaient présents le Maire, Jean-Marie Brétilon, le 1^{er} Maire Adjoint, Hervé Gicquel, le Maire adjoint en charge de la petite enfance, Caroline Campos-Brétilon, le Député-Maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, et le 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, Christian Caldérini, ainsi que des représentants du Conseil général.

Tous ont pu réaffirmer leur satisfaction de voir l'ouverture de cette nouvelle structure à Charenton. Rappelons qu'il s'agit à la fois d'un lieu



d'informations pour les parents, d'animations pour les petits mais aussi de rencontres pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants. Il favorise donc les échanges entre les familles, les enfants et les professionnels de la petite enfance. Les premiers visiteurs ont découvert ces nouveaux espaces adaptés et colorés et les journées "portes ouvertes" ont déjà remporté un beau succès.

RAM de Charenton

Centre Alexandre Portier (rez-de-chaussée)

**Jardin d'éveil : du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h15**

**Jardin d'éveil et/ou accueil individuel
sur rendez-vous : du mardi au vendredi
de 14h à 18h**

21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.71.33.51.38

Mail : ram@charenton.fr ■



CITOYENNETÉ

Le CMJ en visite au Sénat

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont foulé les marches du prestigieux Palais du Luxembourg, le 11 mars dernier, à l'invitation du Sénateur-Maire, Christian Cambon. Ils étaient accompagnés pour l'occasion des délégués de 6^e du collège la Cerisaie. Ils se sont montrés très attentifs et sensibles à cette approche concrète de la démocratie.

Gageons que cette visite ait suscité de futures vocations. ■





ÉDUCATION

Le point sur la réforme des rythmes scolaires

Après un semestre d'application de la réforme des rythmes scolaires, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a réuni les partenaires concernés, le 3 février dernier, pour un point d'étape. Quel bénéfice pour les enfants ? D'un point de vue financier, la dépense supplémentaire occasionnée par cette réforme est de 230 000 €. Or, le fonds d'aide de l'Etat (accordé à toutes les communes sans conditions) est de 120 000 € (actuellement seul un tiers de cette somme a été versé), il reste à la charge de la Ville 110 000 € à régler.



Comment expliquer ce coût supplémentaire ?

Première explication : cette nouvelle organisation du temps scolaire a bouleversé les habitudes des familles, des enseignants mais également celles de tout le personnel mis à disposition dans les écoles (Atsem, animateurs, gardiens, ...)

L'augmentation de 45 minutes par jour du temps périscolaire a nécessité le renforcement de nos équipes d'animation pour effectuer l'accueil du matin, la prise en charge de la récréation surveillée de 16h à 16h30, l'accueil du soir en élémentaire. **Le temps de travail des animateurs s'en est trouvé logiquement augmenté et, avec lui, les frais de personnels.**

Deuxième explication : **la restauration scolaire est maintenant ouverte le mercredi pour 300 enfants supplémentaires**, qui déjeunent puis repartent ensuite en famille, ce qui a nécessité un renfort de personnel ainsi que l'ouverture du réfectoire de l'école Desnos.

Précisons encore que, si le centre de loisirs du mercredi matin a été supprimé, il n'y a en

réalité qu'une faible économie, en raison d'une perte des recettes supérieure à la diminution des charges.

Et pour la rentrée prochaine ?

L'Etat a pris la décision de reconduire le fonds de soutien, à raison de 50€/enfant. Cette aide financière sera en revanche **conditionnée à la rédaction d'un PEDT (projet éducatif territorial).**

Il formalise une démarche permettant à la Ville de proposer aux jeunes charentonnais un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il est matérialisé par la signature d'une convention passée entre les différents partenaires concernés : Ville, Préfet, Directrice académique des services de l'éducation nationale et CAF du Val de Marne. Le PEDT s'appuie sur l'offre d'activités périscolaires existantes liées aux horaires de début et de fin de classe, en renforçant toutefois les liens avec les projets d'école.

C'est la raison pour laquelle, la Ville a souhaité constituer des groupes de travail au sein de chaque école pour participer à la 1^{ère} phase d'écriture du document. Ces groupes réuniront autour de la table des représentants de parents, des directeurs d'école, d'accueils de loisirs et les services municipaux.

Ces propositions seront soumises à un comité de pilotage composé de représentants de la

communauté éducative qui aura en charge d'effectuer la validation, le suivi et l'évaluation du PEDT.

Y aura-t-il des changements à la rentrée ?

Les horaires d'école seront les mêmes que cette année : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h et le mercredi de 8h45 à 11h45.

Les temps d'accueil périscolaires resteront identiques :

- accueil du matin 8h à 8h45
- la pause méridienne de 11h45 à 13h45
- le mercredi de 11h45 à 18h30

Depuis septembre 2014, à titre expérimental, une double sortie à 16h puis 16h30 a été testée afin de permettre aux parents de s'organiser. Six mois après, on constate que cette configuration provoque de nombreux problèmes tant d'organisation que de **sécurité**. Ce système s'est révélé trop complexe et confus, aussi bien pour les parents, pour les enfants que pour les équipes éducatives, ne serait-ce qu'en matière de contrôle des sorties de chaque élève.

La récréation surveillée de 16h à 16h30 sera donc supprimée. La prise en charge par les encadrants se fera à partir de 16h avec une organisation harmonisée et plus sereine pour les enfants. Le contenu des activités proposées à tous, en lien avec les projets d'école, résultera de la mise en place du PEDT. ■

RENCONTRES

Des ateliers ciné presque parfaits



Ces dernières semaines, une classe de 3^e de la Cerisaie et une autre de 2nde du lycée polyvalent Robert Schuman ont fait connaissance autour d'un projet cinéma. C'est ensemble que les jeunes se sont peu à peu appropriés ce travail peu banal financé par la DAAC*. Ils ont d'abord visionné trois films aux cinémas du Palais de Créteil ("Circles", "Imagine", "Les sorcières de Zugarramurdi"), puis en ont parlé en classe pour commencer à décrypter les principaux ressorts de ces trois fictions. Un responsable de l'établissement (classé Art et Essai et Recherche) est aussi venu dans les classes pour discuter des films avec les jeunes et entamer une réflexion avec eux. Ensuite, caméra au poing, les élèves ont filmé des critiques un peu "déalées" de chacune

des oeuvres, à chaque fois en 3 minutes. Il n'y avait plus de barrières entre les collégiens et les lycéens et c'est avec application et sérieux qu'ils ont participé à ces journées de tournage au lycée Schuman. Le projet s'est avéré passionnant et les rencontres fructueuses.

Un réalisateur suédois, Shari, est même venu donner un coup de main pour l'étape du montage. Plus tard, ces courts-métrages seront mis en ligne puis soumis au vote du public pour une restitution au cinéma cristolien devant les classes ayant participé au projet.

Pour visionner ces courts-métrages :
www.utopianotebook.canalblog.com ■

* Délégation Académique aux Arts et à la Culture

UN ÉTÉ POUR S'AMUSER

Des mini séjours pour prendre l'air !

La Ville organise pour les enfants scolarisés en élémentaire deux mini-séjours cet été. Du 6 au 10 juillet, c'est à Fécamp que les petits vacanciers pourront profiter des baignades en mer, pratiquer la pêche à pied et découvrir les falaises et le port. Toujours au mois de juillet, du 13 au 17, un autre mini-séjour propose des activités "nature" à Louviers avec de l'équitation, des balades en forêt et des jeux sportifs. Tarifs : de 60,80€ à 221,25€ en fonction du quotient familial.

Inscriptions à partir du lundi 4 mai auprès du service Enfance (ouvert du lundi au

**vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
fermé le mardi après-midi)
16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80** ■



EMPLOI

Décroche ton job d'été !

C'est bien avant l'arrivée de l'été que tout se joue pour décrocher un job !

Le Point Information Jeunesse renouvelle donc, pour la 3^e fois, l'opération Jobs d'été. Il s'agit d'un dispositif mené conjointement par le service municipal Jeunesse et la Direction de l'Economie

et de l'Emploi qui vise à mobiliser les jeunes en recherche d'emploi pour les accompagner dans la création de CV et lettre de motivation. A cette fin, des locaux et des moyens sont mis à la disposition des jeunes au cours du mois d'avril et, sur inscription, il sera en outre possible de participer à des ateliers (simulation d'entretien, présentation individuelle).

Par ailleurs, le PIJ et la DDE rappellent l'importance de connaître les secteurs économiques d'avenir et de s'informer au mieux sur les différents cursus possibles. Pour rappel, **mardi 21 avril** prochain se tiendra la 10^e édition de l'opération Jobs d'été 94 organisée par le Réseau d'Information Jeunesse du Val-de-Marne à la Cité des Métiers, 14 rue Waldeck Rousseau à Choisy-le-Roi (infos : www.citedesmetiers-valdemarne.fr)

Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy

Tél. 01.46.76.44.48 - Mail. pjicharenton@yahoo.fr ■



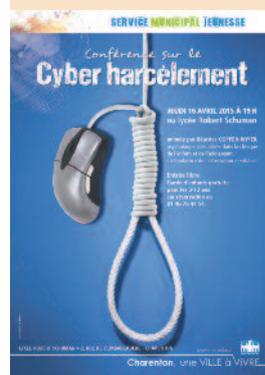
CONFÉRENCE

Lutter contre le cyber harcèlement

Le service Municipal Jeunesse organise une conférence sur le thème du cyber harcèlement en présence de Béatrice Copper Royer, psychologue spécialisée dans la clinique de l'enfant et de l'adolescent et co-fondatrice de l'association E-enfance qui œuvre pour la lutte contre le cyber harcèlement. Cette conférence aura lieu le **jeudi 16 avril** à partir de 19h au lycée polyvalent Robert Schuman.

Différents spécialistes aborderont le sujet sous les angles psychologiques, pratiques (notamment au niveau des réseaux sociaux), juridiques et sociaux.

2, rue de l'Embarcadère - ouvert à tous ■



SQUARE JEAN MERMOZ

Une opération très attendue

Dans le cadre de la rénovation du Cœur de Ville, Charenton poursuit l'embellissement et la modernisation de ce quartier. Après une opération sur la partie semi-piétonne de la rue de Paris que *Charenton magazine* vous annonçait dans son précédent numéro, ce sera ensuite au tour du square Jean Mermoz de faire l'objet d'un réaménagement complet.

Un projet monté dans le respect des deniers publics

Dès 2014, les études de faisabilité de ce projet ont été lancées et les propositions émanant de cette première approche ont fait l'objet d'une concertation lors des 2 assemblées générales qui se sont déroulées au 16-18 quai des Carrières.

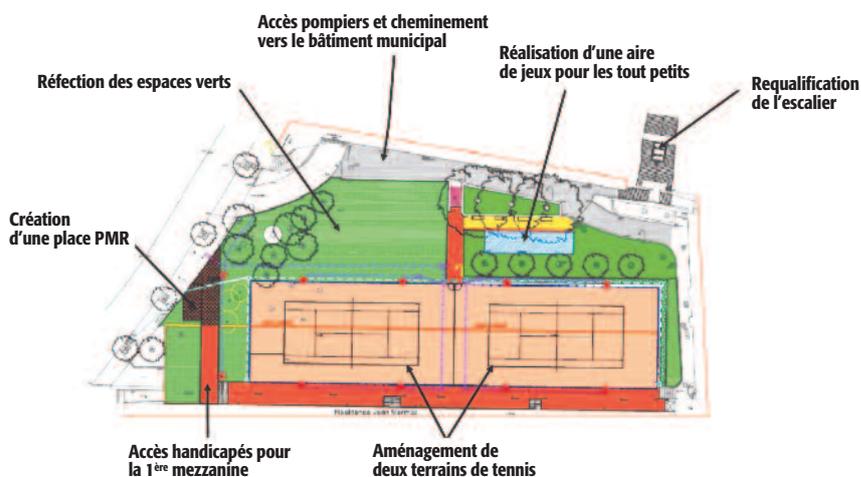
Cependant, l'opération a nécessité un long travail préparatoire afin de faire coïncider les besoins des habitants et les contraintes budgétaires de la commune. C'est aujourd'hui chose faite et les travaux vont pouvoir débuter dans quelques semaines pour une durée de 7 à 8 mois.

Une opération technique mais aussi ludique et esthétique

Ces travaux consisteront à procéder à la reprise des étanchéités situées au-dessus des parkings du 16-18 quai des Carrières, à la rénovation de l'escalier donnant accès depuis la Place Valois au square Jean Mermoz et à la création d'une

place pour personnes à mobilité réduite à l'entrée du square.

Afin d'affirmer davantage le caractère ludique et de détente de cet espace public, 2 nouveaux terrains de tennis seront aménagés, les espaces verts vont être reconfigurés et une aire de jeux dédiée aux enfants sera créée. ■



Projet d'aménagement du square Jean Mermoz

VOUS L'AVEZ DEMANDÉ, C'EST FAIT !

Toujours plus de sécurité

Lors de la réunion publique qui s'est tenue le 12 janvier dernier à l'école élémentaire Valmy, les habitants de ce quartier avaient sollicité la Ville pour la mise en place de certains aménagements en raison du prolongement de la ligne de bus 109 jusqu'au métro Liberté. Tous sont aujourd'hui réalisés. Ainsi, par exemple, les vacances de février ont été mises à profit pour **mettre en place un plateau surélevé au carrefour formé par les rues Petit Château et Valmy.** De cette manière, cette intersection très fréquentée par les enfants des écoles, du centre de loisirs, du conservatoire et des ateliers d'art Pierre Soulages offre une sécurité accrue à ses jeunes utilisateurs. Par ailleurs, l'implantation d'un stop et de mobilier urbain pour canaliser la traversée des piétons vers les passages protégés et la création d'un second point école, dès le 4 mai prochain, viennent compléter ce dispositif.



Nouveau parking 2 roues à l'angle des rues de Paris et de Chanzy pour améliorer la visibilité

Non loin de là, la Ville a également procédé à la création d'un **espace de stationnement dédié aux 2 roues à l'angle des rues de Paris et de Chanzy.** La mise en place de ces arceaux, du marquage au sol et de la signalétique vont avoir deux impacts positifs pour le quartier : offrir plus de places de parking à ce type de véhicules, mais aussi améliorer la visibilité des automobilistes sortant de la rue de Chanzy et qui souhaitent emprunter la rue de Paris. ■

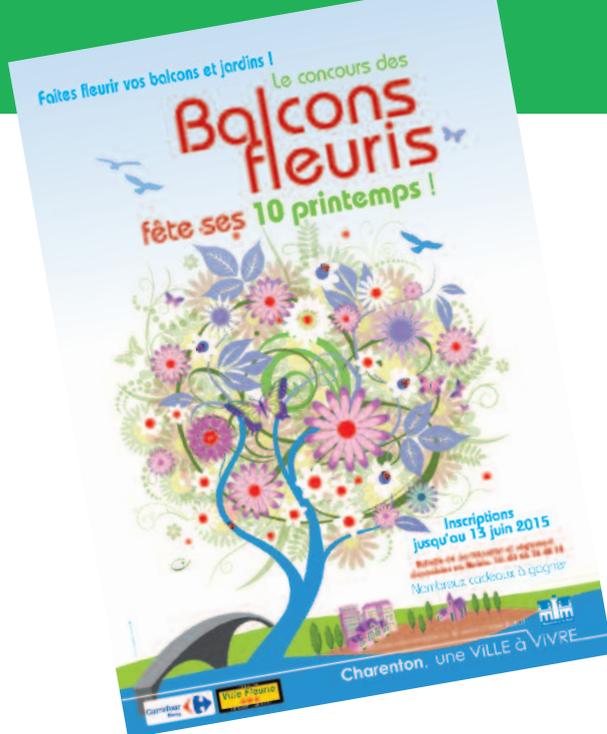
CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

10 printemps, déjà !

10 ans déjà qu'avec l'arrivée du printemps, Charentonnaises et Charentonnais répondent sans cesse plus nombreux à l'invitation de la Ville pour participer au concours des Balcons fleuris. Aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'habitants et de copropriétés se prêtent à ce jeu à la fois ludique et si bénéfique pour l'embellissement de la ville.

Cet embellissement était d'ailleurs à l'origine de la création de ce concours. En effet, il y a 10 ans, Charenton incitait ses concitoyens à fleurir leurs jardins et balcons pour compléter son propre fleurissement des espaces publics et tenter ainsi d'obtenir sa 2^e fleur au **concours des villes et villages fleuris**. Le résultat a montré qu'une telle mobilisation générale était fructueuse puisque, la même année, Charenton pouvait arborer en entrée de ville le précieux sésame qu'elle a depuis conforté d'une 3^e fleur.

Aussi, pour **remercier les participants de leur contribution à l'amélioration de notre cadre vie mais aussi inciter de nouvelles vocations**, la Ville va tout mettre en œuvre pour rendre unique cette 10^e édition du concours. "Il y aura de nombreuses et belles surprises pour les concurrents", explique Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint notamment en charge des espaces verts. Il ajoute : "pour y parvenir, nous avons choisi, cette année, de nous adjoindre un partenaire de taille : la grande surface Carrefour Bercy 2. Thierry Excoffier, le directeur, totalement séduit par cette opération et le lien qu'il génère entre les habitants, n'a pas hésité un instant à nous soutenir et je l'en remercie chaleureusement."



Les inscriptions au concours seront ouvertes dès le **lundi 13 avril** et se **clôtureront le samedi 13 juin**. Pour participer, il suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à la Direction de la Communication ou via le site Internet www.charenton.fr. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter le 01.46.76.48.12 ou le 01.46.76.48.11. ■



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS 2015

Individuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : **à préciser**

Balcons visibles à quel étage :

Désire participer au concours 2015 des balcons fleuris À TITRE INDIVIDUEL

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 3 : Commerces

Catégorie 4 : Jardins privatifs

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS 2015

Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble :

Personne à contacter pour l'immeuble (**1 seul interlocuteur**) :

E-mail :

Tél :

Nombre de participants dans l'immeuble :

Désire participer au concours 2015 des balcons fleuris À TITRE COLLECTIF

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 13 juin 2015**, dûment complété, à la Direction de la Communication - Hôtel de Ville - 48, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont.



STATIONNEMENT

Arrêt total et définitif de Moneo au 31 mai 2015 !

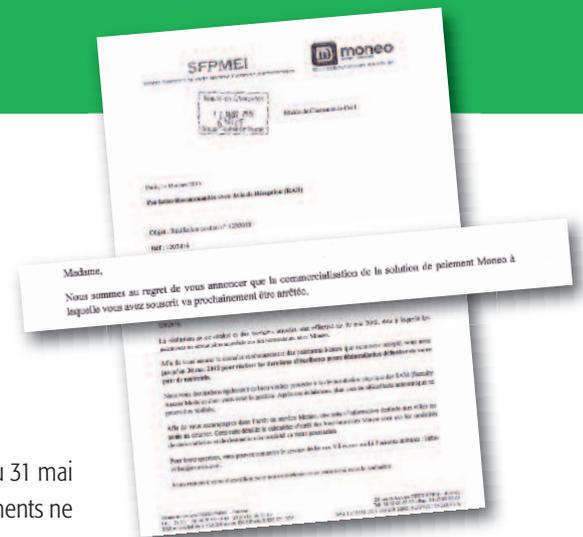
Nous vous présentions dans le numéro 197 de *Charenton Magazine* daté de février 2015 le nouveau dispositif pay by phone permettant de payer le stationnement par téléphone, en vous annonçant que la carte Moneo était vouée à disparaître. Nous ne disposions pas à ce moment-là d'information plus précise sur la date d'extinction de ce système. Or, cette fin arrive plus vite que prévu et même brutalement !

En effet, la Ville de Charenton a reçu, le 17 mars 2015, un courrier officiel émanant de la SFPMEI (Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire) et de Moneo Payment Solutions

l'avertissant de l'arrêt du dispositif au 31 mai 2015. A partir de cette date, les paiements ne seront plus autorisés sur les horodateurs avec Moneo.

Cette décision n'émane pas de la Ville de Charenton mais de la société Moneo elle-même.

Les usagers pourront se faire rembourser le solde non utilisé sur leur carte jusqu'au 28 juillet 2015 sur les bornes actives, en suivant les indications inscrites sur les appareils. Un dispositif de remboursement par formulaire sera ensuite disponible à compter du 29 juillet sur le site www.moneo.com et ce sans limite de temps.



Désormais pour payer votre stationnement, passez à pay by phone ! Vous pouvez vous inscrire directement sur le site www.paybyphone.fr et apporter votre justificatif de domicile afin de faire valider votre tarif résidant à la Cellule réglementaire 47bis, rue de Paris - 2^e étage ou l'envoyer à stationnementpaybyphone@charenton.fr. Il sera par ailleurs toujours possible de payer son stationnement par pièces aux horodateurs au tarif extérieur. ■

ESPACES VERTS

L'embellissement des entrées de ville se poursuit

Arriver ou partir sur une bonne impression, c'est important ! C'est pourquoi la Ville a à cœur de choyer ses entrées de ville. Ainsi, Porte de Charenton, après l'implantation d'un immeuble de standing l'an dernier, Charenton va poursuivre ce programme d'embellissement en s'attachant à présent aux espaces verts. Chacun aura déjà remarqué que les jardinières qui longent la rue de Paris ont été revues, ces derniers mois, afin d'uniformiser l'aspect de cette voie mais aussi d'amener plus de lumière et de valoriser les commerces.

Une nouvelle opération va être lancée, avenue de Gravelle cette fois-ci, sur l'îlot central qui partage cette artère (au niveau du 8 bis de l'avenue). Aujourd'hui, cette structure en enrobé rouge est dotée de quelques jardinières. Après le passage des équipes des jardiniers municipaux, cet espace sera entière gazonné et agrémenté d'un massif floral composé de plantes annuelles. Parallèlement, la Ville profitera de cette intervention pour procéder à la réfection du passage piéton attenant ; une manière de joindre l'utile à l'agréable ! Ces travaux débiteront après le marathon de Paris afin de ne pas gêner la progression des participants à ce grand événement sportif. ■



Simulation non contractuelle

SNCF - TECHNICENTRE SUD EST EUROPÉEN 1^{re} phase du chantier terminée, l'heure des premiers bilans

Dans son numéro de novembre dernier, *Charenton magazine* était allé à la rencontre d'Annabelle Courtois, Directrice adjointe du Technicentre Sud Est Européen qui nous annonçait l'ouverture d'un grand chantier de rénovation du site de préparation des TGV situé dans le quartier de Conflans.

Pour rappel, cette opération qui se déroulera sur 4 ans, consiste à rehausser les quais, à mettre en place un nouveau système de sonorisation et d'éclairage, à remettre en peinture le site, à remplacer les équipements, les réseaux d'eau et d'air ainsi que les rails et à créer de nouveaux locaux de stockage. Presque 6 mois plus tard, **le premier quai est achevé et la 2^e phase de travaux est entamée.** Les premiers bilans peuvent donc être tirés, notamment en matière de contraintes sonores. En effet, lors de son entretien, Annabelle Courtois avait insisté sur la volonté de la SNCF de tout mettre en œuvre pour minimiser les gênes occasionnées par ce chantier. Elle avait indiqué que des mesures acoustiques seraient réalisées afin de s'assurer que l'impact sonore des travaux sur le voisinage était bien maîtrisé.

Deux campagnes de mesures ont donc été réalisées depuis le début du chantier. Ces études ont révélé que **les aménagements mis en place par la SNCF avaient bel et bien une incidence positive sur le bruit généré par les travaux** puisque les émergences sonores globales relevées en journée étaient de l'ordre de 2,6 décibels. Pour rappel, la réglementation autorise 5 dB entre 7h et 22h et 3 dB la nuit. ■

VIVRE ENSEMBLE

Ne manquez pas la Fête des quartiers !

Vendredi 29 mai se déroulera la traditionnelle fête des quartiers selon un concept désormais bien établi. Vous voulez faire la fête entre voisins dans une ambiance conviviale mais vous ne disposez pas du matériel nécessaire, pas de problème la Ville vous aide !

Un préalable est nécessaire, s'inscrire en ligne entre le 13 avril et le 20 mai sur le site de Charenton, à la rubrique "événements".

Vous pouvez indiquer vos besoins pour la fête et la Ville vous prêtera tables et chaises, ainsi que des outils de communication, flyers et affiches, afin d'informer vos voisins et que personne ne manque à l'appel !

Renseignements auprès de la Direction de la Communication au 01.46.76.48.12 ou 01.46.76.48.11. ■



COMITÉ DE JUMELAGE

Animations et stages "in English" !



Les jeunes pourront pratiquer l'anglais de façon ludique, par groupe de 4 à 7 de niveau équivalent sous la conduite d'un intervenant anglophone,

tous les matins, du lundi au vendredi, du 20 au 30 avril, pendant 1h30, sur une ou deux semaines, à la Maison des associations, 33 quai des Carrières.

Du 8 au 10 mai : **Speaking coffee part en week-end de rando !**

Le jumelage Charenton Trowbridge vous propose un week-end de 3 jours pour parler anglais en randonnant sur les sentiers du Centenaire de la Première guerre mondiale !

Départ vendredi 8 mai en matinée, retour dimanche 10 en fin d'après-midi. Le transport s'effectuera en covoiturage, le logement en gîte rural et les repas seront pris en commun. Attention, le nombre de places est limité et la réservation est obligatoire.

Enjoy your English

Les beaux jours arrivant, les cours d'anglais s'arrêtent et laissent la place à des soirées ludiques autour du cinéma de la littérature, du théâtre,

de concerts, des expositions, des pique-niques...

Inscriptions et renseignements : jumelage.charenton.trowbridge@gmail.com 06.08.11.33.24.



Venez fêter le 25^e anniversaire du jumelage italien !

Déjà 25 ans que Charenton est jumelée avec Borgo Val di Taro ! Pour célébrer cet anniversaire historique, les trois maires successifs de cette petite bourgade sont attendus pour les festivités ainsi que de nombreux invités surprise !

Vendredi 29 mai, un grand dîner accessible à tous sur réservation payante sera organisé à l'Espace Toffoli et vous permettra de déguster de véritables spécialités italiennes préparées comme là-bas !

Samedi 30 mai à 15 h au T2R, venez découvrir la véritable musique traditionnelle des Apennins lors du concert donné par un orchestre de mandolines et une chorale folklorique ! Participation : 10 €.

Renseignements et inscriptions auprès de Lidia Mantovani à mantovanilidia1@gmail.com 01.48.93.36.35 et de Sandrine Carini à carinis@wanadoo.fr - 06.62.47.09.89. ■

Agenda

La saison des bonnes affaires est ouverte !

- La bourse aux vêtements de printemps de l'Association des Familles de Charenton aura lieu à l'espace Toffoli en mai prochain. Le dépôt se fera le mardi 19 mai de 13h à 19h et le mercredi 20, de 8h à 13h ; la vente s'effectuera le jeudi 21 mai de 11h à 20h, le vendredi 22 de 10h à 20h et le samedi 23 de 9h à 17h.

Renseignements : 01.48.93.09.55

Mail : ass-familles@orange.fr

- La 21^e brocante du Lions Club de Charenton aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 juin prochains, de 8h à 18 h, sur la place Aristide Briand.

Renseignements : 06.41.61.53.94

Mail : broc.lions.charenton@free.fr ■

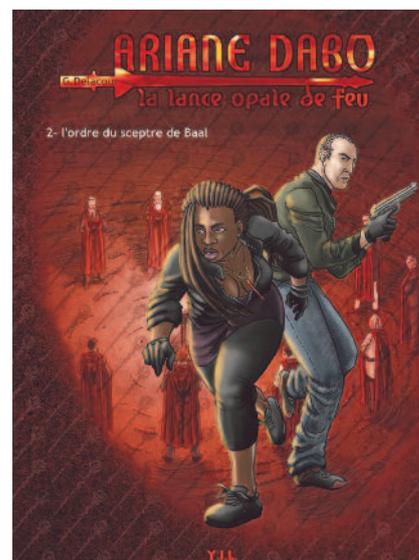
BANDE DESSINÉE

Ariane Dabo : le tome 2 est paru !

Bonne nouvelle pour tous ceux qui avaient dévoré le 1^{er} tome des aventures trépidantes d'Ariane Dabo, la suite est enfin disponible ! Son auteur, le Charentonnais Guillaume Delacour, avait fait débiter son héroïne dans les décors de sa ville, ce qui avait conquis nombre de lecteurs. Changement de cadre pour ce tome 2 qui se déroule entièrement à Londres. Au départ simple secrétaire qui se retrouvait prise malgré elle dans une aventure qui la dépassait, Ariane est plus active dans cette suite. "Elle a pris de l'assurance, elle est courageuse et pleine de

bonne volonté, mais elle est toujours un peu maladroite". - explique Guillaume Delacour - "Elle a un compagnon d'aventures plus aguerri qui est là pour assurer dans les scènes d'action. J'aime cette idée de personnage qui va se développer au fil des albums."

Confrontée à des mystères haletants qu'elle découvre en même temps que le lecteur, Ariane tente de les élucider les uns après les autres. Et Guillaume Delacour nous promet déjà une suite surprenante sur un autre continent puisqu'il a signé pour deux nouveaux albums !



Ariane Dabo T2 : l'ordre du sceptre de Baal - YIL Edition. www.yil-edition.com ■

LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Mettre en valeur le travail et l'engagement

A l'occasion de la semaine de l'artisanat, une soirée "des oscars" a été organisée le mois dernier à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne pour mettre à l'honneur de nombreux chefs d'entreprise, de jeunes créateurs/repreneurs et des apprentis. Les participants à la cérémonie comptaient deux Charentonnais : Nicolas Paquelin, qui, pour la 2^e fois consécutive, a reçu la charte qualité performance avec Shiva, son entreprise de service à domicile de ménage et repassage, et une jeune apprentie fleuriste, Gabrielle Carvajal.

A 24 ans, la jeune femme est vive et inspirée. Après s'être consacrée

dans un premier temps, et avec un certain succès, au manga, elle s'est dirigée vers une activité de fleuriste décorateur. Actuellement en CAP au CFA* de Saint-Maur des Fossés, elle découvre avec bonheur un métier en évolution qui développe maintenant d'autres types de créations, comme les structures fleuries, où Gabrielle excelle. C'est d'ailleurs ce qu'elle a pris plaisir à présenter devant le jury du prix "Apprenti stars". Cette participation lui a permis d'exprimer sa créativité avec des structures innovantes et de poser un regard contemporain sur la discipline. ■

*Centre de Formation des Apprentis



Nicolas Paquelin, Gabrielle Carvajal, Gabriela Kadouch, Conseillère municipale et Jean-Louis Maître, Président de la Chambre des Métiers

PÂTISSERIE

Les gourmandises de Marie-France

Marie-France est une maman dynamique, attentive à ce que mangent ses enfants. Elle cuisine, réalise des pâtisseries et sait se montrer inventive pour tout ce qui touche à la gourmandise.

Depuis quelques mois, cette auto-entrepreneuse propose donc ses services aux Charentonnais : dans sa cuisine familiale, elle réalise des fondants au chocolat, des trionons, des

tartes aux fruits et autres cheesecakes. Jamais à court d'idées, elle conçoit aussi pour les petits gourmets des sucettes au chocolat et des cookies aux pépites colorées. Marie-France choisit pour ses réalisations des produits frais et naturels et exécute des recettes simples mais généreuses.

Aussi, pour les grandes ou petites occasions, elle peut cuisiner un bon gâteau que vous pourrez partager en famille ou entre amis. Il suffit de commander 48h en avance !



Site : www.les-gourmandises-de-marie-france.vpweb.fr
Tél. 06.61.75.18.99 - livraison gratuite sur Charenton ■

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Un institut de beauté au cœur de la Coupole

Depuis quelques mois, Nathalie Slama a repris l'institut de beauté situé dans le centre commercial de la Coupole, près du métro Liberté. Très vite, accompagnée de son équipe, elle a choisi d'apporter lumière et harmonie aux espaces. Parmi les prestations proposées, on retrouve la gamme de soins habituels comme l'épilation, les soins du corps et du visage, l'amaigrissement, le bronzage et encore la beauté des mains et des pieds.

Avec enthousiasme, cette professionnelle explique aussi "Nous avons deux produits phares qui

séduisent beaucoup de nos clientes : la cire diamant qui est très douce et hyperallergénique et surtout le modelage à la cire tiède. Il s'appelle "senteurs du monde" et existe en deux versions, l'une de 30 minutes, l'autre de 50mn. Détente et dépaysement garantis !" Pour celles qui choisissent la beauté des mains, Nathalie est spécialiste de la pose de vernis semi-permanent et de capsules.

Jusqu'au bout des ongles, Esthetic center prend soin de vous ! D'autant que, très pratique et idéalement situé, il n'y a pas besoin de



rendez-vous pour venir se faire belle ! Les habitué(e)s choisiront les offres "privileges", c'est-à-dire des adhésions club permettant certaines réductions.

Esthetic center - Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h30 sans interruption
Tél. 01.43.78.08.00 - 3, place des Marseillais
Centre commercial la Coupole
www.esthetic-center.com ■



INSTALLATION DE TERRASSES

Une procédure à respecter

Il est bien agréable de profiter des premiers rayons de soleil pour siroter tranquillement un verre confortablement installé à la terrasse d'un café ou même pour prendre l'air et déjeuner. Il peut donc être tentant pour les exploitants de cafés, bars, brasseries et restaurants d'installer des terrasses ouvertes sur le domaine public pour y accueillir leurs clients. Conformément à la loi, cette installation de terrasses est toutefois soumise à autorisation et donne lieu à la perception d'une redevance.

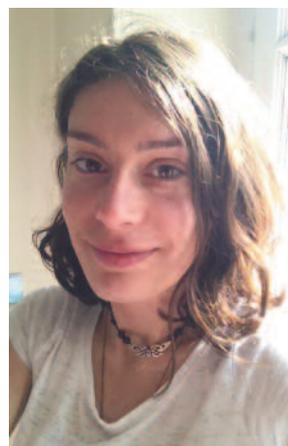
En effet, depuis la rédaction du règlement de voirie, la Ville de Charenton a engagé un processus de régularisation des autorisations d'occupation du domaine public. Le déploiement d'une terrasse sans autorisation est interdit et peut faire l'objet d'un procès-verbal.

Aussi, si en tant que commerçant vous êtes intéressé par la création d'une terrasse et que vous n'avez pas encore été répertorié à ce titre, vous devez vous adresser à la Cellule réglementaire au 47 bis, rue de Paris (au 2^e étage) où l'on vous indiquera la marche à suivre et le tarif adopté en Conseil municipal.

Renseignements : 01.46.76.46.24 ■

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Retrouver un équilibre, pour être bien



Elle ne donne pas de réponse mais vous aide à vous poser les bonnes questions : Elisa Bes, coach en développement personnel vient de lancer son activité à Charenton et ses environs.

Elle pratique une méthode d'accompagnement personnalisé et instaure une

confiance, une discussion afin de trouver ensemble les moyens d'aller mieux et de retrouver un équilibre. Elle explique ainsi : "*les solutions sont déjà en nous, il faut arriver à prendre du recul pour dénouer les situations*".

Son crédo est donc d'agir à la fois sur les symptômes et sur les causes. Ainsi, avec quelques séances (qui se déroulent soit à votre domicile, soit dans un lieu public), elle agit pour défaire les mécanismes qui provoquent le stress.

Elisa Bes - www.rayonne.net - Tél. 06.16.16.30.75 ■

KARATÉ

Remise en forme, l'autre facette du Karaté Club

Le Karaté Club de Charenton qui compte 360 adhérents se répartit en deux pôles d'égale importance. D'un côté le karaté " historique " comprenant 3 sections enfants et une adulte traditionnellement à forte majorité masculine et de l'autre la remise en forme avec le body combat et le pilates.

Ces dernières années, l'objectif du club a consisté à développer le public féminin en lui proposant des disciplines connexes susceptibles de l'intéresser. Le but a été largement atteint puisque

les femmes sont venues nombreuses s'inscrire notamment aux cours de pilates. Cette discipline

qui fait partie des gymnastiques douces de remise en forme permet de parvenir à un renforcement musculaire par une série d'exercices au sol. Une dynamique de mouvements fait travailler l'ensemble du corps dans le but de rééquilibrer la structure oséo-articulaire. " On utilise la même énergie au pilates qu'au karaté ! " explique Stéphane Henry, pratiquant et professeur de karaté de haut niveau et formé à l'enseignement



du pilates depuis 8 ans. " Les séances très rythmées permettent d'enchaîner entre 6 et 15 mouvements. Le travail de fond est très intense, mais les cours sont accessibles à tout le monde, à partir de 15 ans cependant, car il faut une certaine maturité pour le pratiquer. " On y côtoie un public très divers dans une joyeuse ambiance loin de tout cliché et les hommes y sont aussi les bienvenus ! ■

CHEERLEADING

Cheer excess : ultime filage avant les championnats du monde

Nos talentueuses athlètes de cheerleading ont effectué le dimanche 8 mars une ultime préparation au complexe Télémaco Gouin avant leur envol pour Orlando où elles représenteront la France aux Championnats du monde des nations et le club aux championnats du monde des clubs.

Après la tenue d'un "camp" dans la matinée au cours duquel 80 athlètes (dont les trois quarts étaient des invités extérieurs) ont été coachés par l'équipe élite, l'après-midi a été consacré au show case de routine, un gala de présentation du travail des 7 équipes.

Tous les bénéfices récoltés au cours de cette journée étaient destinés à couvrir les frais de logistique pour les Mondiaux où nos Charentonnaises espèrent bien briller et s'approcher du top 5 ! ■



TENNIS DE TABLE

Charenton brille en coupe d'Europe !

Trois ans après être parvenu en demi-finale européenne, Charenton tennis de table est lancé dans une nouvelle aventure continentale pleine d'émotion et de promesses. Après avoir essuyé une défaite contre le club belge de Lauwe lors du 1^{er} match de poule des 8^e de finale, Charenton a été reversé dans le tableau KO qui se joue à élimination directe, c'est dire que notre équipe n'avait dès lors plus droit à l'erreur ! Dos au mur, nos joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes à deux reprises contre des clubs allemands écrasant notamment Weissenborn sur le score sans appel de 7-0 ! Le club s'est ainsi qualifié une nouvelle fois pour les 1/4 de finale qui se dérouleront le 20 mai et espère participer au final four de Vérone les 6 et 7 juin ce qui constituerait un authentique exploit ! ■

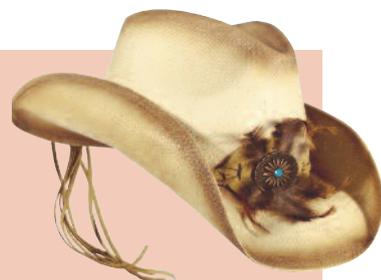
DANSE

Tous au grand bal country !

Samedi 18 avril 2015 de 16h à 23h30 se tiendra le grand bal country line dance au Palais des Sports Télémaco Gouin organisé par votre club Urban Country avec le concours de la Ville de Charenton. Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de plus en plus nombreux de musique et de danse western qui veulent s'amuser dans une ambiance bon enfant !

Participation : 10 €.

Renseignements : www.urbancountrylinedance.fr ■





Igor Semo, Chantal Lehout-Postmantier, Chantal Durand, Jean-Marie Brétillon, Hervé Gicquel, Michel Herbillon et Christian Cambon (de gauche à droite)

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Hervé Gicquel, nouveau Conseiller départemental

Le 29 mars dernier, plus de 64% des électeurs des villes de Charenton, Saint-Maurice, Joinville et Nogent ont accordé leurs suffrages à Hervé Gicquel et à son binôme, Chantal Durand, pour les représenter au sein de l'Assemblée départementale. Un très beau score pour ces deux élus en qui les Conseillers sortants, Jean-Marie Brétillon et Georges Nérin, avaient placé toute leur confiance.



Après un premier tour où Chantal Durand et Hervé Gicquel, respectivement Maire-adjoint de Joinville-le-Pont et 1^{er} Maire-adjoint de Charenton-le-Pont, avaient obtenu plus de 50% des suffrages à Charenton, certains habitants s'étaient étonnés de devoir retourner aux urnes la semaine suivante. Cela tient au fait que pour être élu au premier tour, le binôme devait obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) sur l'ensemble du canton. Or, ils ont

récolté 45,36%. De plus, le nombre de suffrages devait être égal à au moins 25% des électeurs inscrits. Aucune de ces deux conditions n'ayant été remplie, un 2^e tour a eu lieu le dimanche 29 mars dernier. D'ailleurs, dans le Val-de-Marne, Maisons-Alfort est le seul canton où un binôme a été élu dès le 1^{er} tour. **C'est donc au 2^e tour que Chantal Durand et Hervé Gicquel ont été élus Conseillers départementaux avec 64,02% des voix.** ■

CANTON N° 5

Résultats des élections départementales

	Charenton-le-Pont	Saint-Maurice	Joinville-le-Pont	Nogent-sur-Marne	Canton n°5
22 mars 2015 - 1^{er} tour de scrutin					
Nombre d'inscrits	19 657	8 189	11 997	655	40 498
Nombre de votants	9 149	3 704	5 623	303	18 779
Bulletins blancs	137 1,50%	59 1,59%	111 1,97%	4 1,32%	311 1,66%
Bulletins nuls	62 0,68%	25 0,67%	53 0,94%	2 0,66%	142 0,76%
Nombre de suffrages exprimés	8 950	3 620	5 459	297	18 326
BÉRTRAND Emilie NICOLAS Claude Front de Gauche	713 7,97%	308 8,51%	614 11,25%	10 3,37%	1 645 8,98%
CLAIR Jean-François UDDIN Alison Parti Socialiste	1 630 18,21%	630 17,40%	1 088 19,93%	45 15,15%	3 393 18,51%
ABDELKADER Warda LEONZI Frédéric Europe Ecologie Les Verts	601 6,72%	265 7,32%	428 7,84%	9 3,03%	1 303 7,11%
MERCIER Sylvie VIMAL Thierry Nous Citoyens	367 4,10%	240 6,63%	478 8,76%	22 7,41%	1 107 6,04%
DURAND Chantal GICQUEL Hervé Union de la droite et du centre	4 565 51,01%	1 641 45,33%	1 948 35,68%	158 53,20%	8 312 45,36%
GOMEZ-PARDO Maria PINLOCHE Edmond Front National	1 074 12,00%	536 14,81%	903 16,54%	53 17,85%	2 566 14,00%
29 mars 2015 - 2^e tour de scrutin					
Nombre d'inscrits	19 657	8 189	11 997	655	40 498
Nombre de votants	8 430	3 373	5 214	298	17 315
Bulletins blancs	249 2,95%	114 3,38%	207 3,97%	9 3,02%	579 3,34%
Bulletins nuls	106 1,26%	72 2,13%	136 2,61%	4 1,34%	318 1,84%
Nombre de suffrages exprimés	8 075	3 187	4 871	285	16 418
CLAIR Jean-François UDDIN Alison Union de la gauche	2 699 33,42%	1 063 33,35%	2 081 42,72%	64 22,46%	5 907 35,98%
DURAND Chantal GICQUEL Hervé Union de la droite et du centre	5 376 66,58%	2 124 66,65%	2 790 57,28%	221 77,54%	10 511 64,02%

Quelques moments forts !



Notre canton compte 40 498 inscrits
dont 19 657 Charentonnais



A voté !



Proclamation des résultats
dans le bureau centralisateur ...



... acclamé par une foule venue
nombreuse



Jean-Marie Brétillon
le Conseiller sortant ...



... offre fièrement sa propre écharpe
à Hervé Gicquel

Un binôme soudé

Hervé Gicquel et Chantal Durand sont officiellement entrés en fonction le 2 avril dernier, lors de la séance d'installation de l'assemblée départementale (autrefois appelée Conseil général) au cours de laquelle Christian Favier a retrouvé son fauteuil de Président.

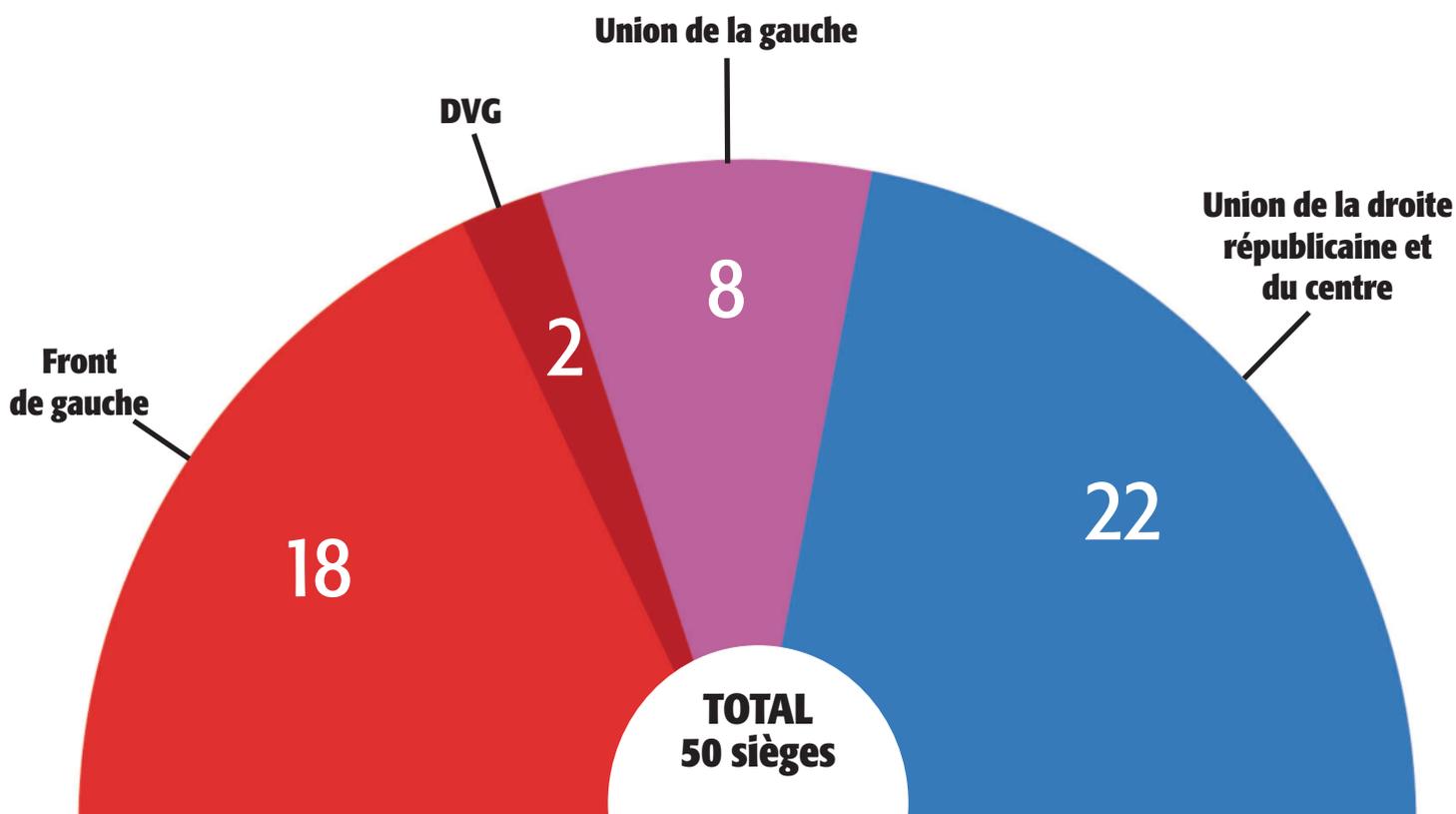
En effet, le Val-de-Marne, grâce ou à cause d'un redécoupage des cantons discutable, reste le dernier département communiste de France ! La gauche a remporté 14 cantons et la droite et le centre en ont gagné 11. La gauche dispose ainsi de 28 Conseillers départementaux et la droite de 22.

Nos élus siégeront donc, pour les 6 années à venir, dans l'opposition. Pour autant, comme ils s'y sont engagés, ils assurent qu'ils défendront avec vigueur les intérêts des habitants de notre canton. ■



Hervé Gicquel et Chantal Durand, le 2 avril dernier, lors de l'installation du Conseil départemental.

Composition du nouveau Conseil départemental



Source : site du Conseil départemental

EHPAD

Gabrielle d'Estrées, une résidence animée

Peu après l'ouverture de la maison médicalisée, les résidents ont dû prendre leurs marques. Rue Gabriel Péri, chacun d'entre eux s'est doucement habitué à un nouveau cadre de vie, accompagné pour cela par une équipe attentive et bienveillante. Bien sûr, dans les premiers temps, priorité a été donnée à l'installation, mais très vite, la directrice de l'établissement a choisi de mettre l'accent sur une autre dimension, celle de l'animation.

C'est ainsi que depuis quelques mois, un professionnel fait progressivement la connaissance de chacun des résidents, afin de mettre en place **des projets d'animation en lien avec leurs centres d'intérêt**. Son objectif ? Donner une dimension sociale à toutes les activités, créer du lien, de la confiance et surtout des échanges.

Un programme d'animation est mis en place toute la semaine et chacun est libre d'y participer, de découvrir une pratique artistique (peinture, musique). Une large place est donnée à la parole, au travail de la mémoire sous forme de petits jeux. **Toutes ces activités et ateliers doivent permettre aux résidents de retrouver une représentation positive d'eux-mêmes et de trouver du plaisir avec ces moments de partage.**

La maison prévoit de construire des passerelles intergénérationnelles avec les enfants des centres de loisirs notamment. Elle compte aussi ouvrir ses portes à différents acteurs de la vie locale (associations, jeunes de la Paroisse, entreprises). ■



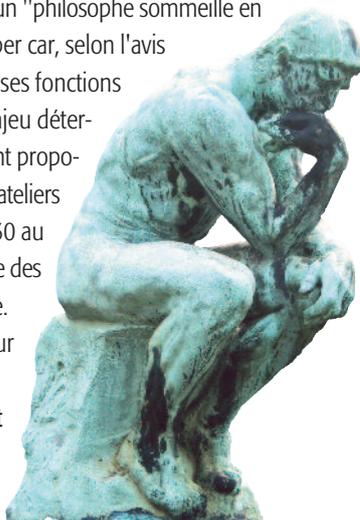
ATELIERS

Les rendez-vous philo du service Retraités

Une à deux fois par mois, le service Retraités permet aux seniors qui le souhaitent de prendre un moment pour réfléchir ensemble, débattre et s'interroger de façon constructive. Il n'y a pas de niveau prérequis, pas de jugement de valeur, chacun peut donc participer simplement à ces ateliers qui se déroulent de façon conviviale et détendue. Il s'agit plutôt d'un moment qui vise à éveiller le goût du débat collectif et de l'échange en stimulant les capacités des participants. Ces ateliers favorisent aussi le lien social autour d'une activité intellectuelle valorisante. Alors si un "philosophe sommeille en vous", n'hésitez pas à venir y participer car, selon l'avis des gérontologues, prendre soin de ses fonctions intellectuelles après 60 ans est un enjeu déterminant pour la santé. Les thèmes sont proposés et choisis par les participants. Ces ateliers ont lieu les vendredis, de 10h à 11h30 au centre Alexandre Portier, au 21 bis, rue des Bordeaux, sous la véranda du 3^e étage. Participation financière : 76.50 € pour l'année.

Prochaines séances les vendredis 15 et 29 mai, puis les vendredis 12 et 26 juin.

Renseignements : 01.45.18.36.34. ■



COLLOQUE

S'informer autour du "mieux vieillir"

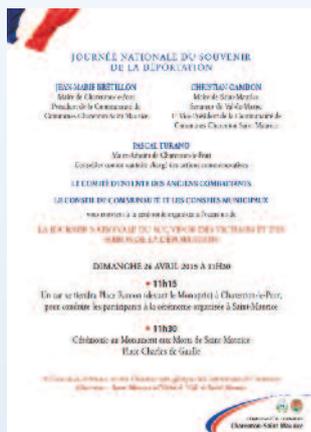
L'Association Activités Seniors Charenton organise, à partir de 9h30 **le jeudi 16 avril** prochain à l'espace Toffoli, un colloque sur le "mieux vieillir". Tout au long de la matinée, différentes thématiques seront abordées, notamment l'entretien de la peau, de la mémoire et de la forme physique. Une gérontologue sera également présente pour apporter astuces et conseils. Au cours de l'après-midi, des ateliers libres permettront de découvrir les domaines de la sophrologie, de la chiropraxie, la naturopathie ou encore des activités de stimulation cognitive.

Inscriptions : 06.81.65.76.71

Participation financière : adhérents ASC 25€ non adhérents : 40€ ■

OFFICIEL Commémorations

Dimanche 26 avril. Journée nationale du Souvenir de la déportation. Rendez-vous au monument aux morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle à 11h30. A 11h15, un car se tiendra place Ramon (devant le Monoprix) pour conduire les participants charentonnais à la cérémonie organisée à Saint-Maurice.



Lundi 27 avril. Commémoration des 100 ans du génocide Arménien à 17h30 devant le Khatchkar, square de la Cerisaie, suivie d'une messe de Requiem à 19h à l'Eglise Saint-Pierre de Charenton (exposition de gravures et dessins de Jean-Pierre Séférian).



Vendredi 8 mai. 70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. A 11h, rendez-vous à l'Hôtel de Ville pour le défilé, puis à 11h30 pour le début de la cérémonie au monument aux morts de Charenton, place de l'église.



RETOUR EN IMAGE Le Salon des entrepreneurs

La 22^e édition du Salon des Entrepreneurs s'est tenue les 4 et 5 février derniers au Palais des Congrès de Paris. Porteurs de projets, créateurs, futurs franchisés, auto-entrepreneurs, repreneurs ou jeunes dirigeants, tous ont pu profiter des conférences et des ateliers ou simplement partager leurs expériences avec de grands entrepreneurs.



Au cours de ces 2 journées, près de 65 000 personnes sont venues rencontrer les différents acteurs de l'Entreprenariat afin de trouver des contacts et toutes les clés pour garantir le succès de leur projet... Ce rendez-vous est aussi celui de tous les professionnels du conseil qui souhaitent s'informer sur l'état de la création en France, des dernières tendances et de rencontrer des porteurs de projets.

La Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice était présente lors de ce Salon, notamment à travers le stand "J'entrepris en Val-de-Marne". Ce réseau rassemble les acteurs de l'accompagnement et du financement de projets, les collectivités territoriales, les chambres consulaires, des organismes de formations et encore des clubs d'entreprise, comme le Club Gravelle Entreprendre.

Le succès de cet événement, toujours très attendu, témoigne du dynamisme de l'entreprenariat hexagonal.

FORMATION Ateliers de préparation à l'entretien d'embauche

Les prochains ateliers qui permettent aux demandeurs d'emploi de se préparer dans de bonnes conditions aux entretiens d'embauche en se familiarisant avec les techniques de recrutement et notamment à la présentation personnelle en 3 minutes se dérouleront **les mardi 14 avril de 14h à 17h et le jeudi 16 avril de 14h à 17h.**

Inscriptions à la Direction de l'Economie et de l'Emploi - 12, rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.00.



LES THÉÂTRES

Billetterie en ligne : un nouveau service simple, rapide et sécurisé !

Ce mois-ci, les Théâtres Charenton – Saint Maurice inaugurent une nouvelle offre de service : la billetterie dématérialisée.

A compter du 15 avril, il vous sera ainsi possible en un clic ou presque, de réserver en ligne, régler par carte bleue et imprimer votre billet de spectacle directement depuis le site Internet des Théâtres : www.lestheatres.fr

En complément de la réservation et de l'achat aux guichets, cette nouvelle fonctionnalité vous

garantit la disponibilité et l'achat de places de spectacle en temps réel grâce à une billetterie dématérialisée fonctionnant 24 h / 24 h et 7 jours sur 7, et ce tout au long de la saison.

Une confirmation envoyée par email validera la bonne fin de la transaction réalisée et déclenchera l'émission d'un billet électronique muni d'un code barre unique, joint et à imprimer.

D'utilisation simple et sécurisée, ce billet électronique, nominatif et incessible, permet de se

présenter directement au contrôle d'accès en salle le soir du spectacle.

Seuls les achats en ligne de places à tarif réduit ou tarif groupe, pour lequel un justificatif est demandé, seront encore délivrés au guichet.

Autre nouveauté : Un accès Wifi sécurisé vous est désormais proposé au bar du théâtre.

EXPOSITION

Le salon international du pastel à Charenton !



L'espace Art et Liberté vous propose jusqu'au 18 avril prochain **un voyage fascinant au pays du pastel**. Si cette technique connut son âge d'or en France au XVII^e siècle, avec des artistes comme Quentin de la Tour, Chardin ou Boucher, elle a su traverser les époques et surmonter quelques éclipses pour arriver jusqu'à nous. C'est à Charenton que les plus beaux talents français et internationaux du genre se sont donné rendez-vous pour conjuguer l'excellence. Ce salon est organisé sous l'égide de la Société des pastellistes de France, association créée en 1885 et garante d'une tradition de qualité. L'apprentissage de l'art du pastel est un exercice long et difficile et **Catherine Hutter, invitée d'honneur nous en offre une brillante maîtrise avec ses paysages maritimes**. Le pastel n'est, en effet, plus confiné au portrait, la variété des thèmes et la diversité des styles employés témoignent ici de sa vitalité plus que jamais actuelle. Une dizaine de films diffusés en complément de l'exposition vous permettront d'ailleurs d'appréhender les secrets des techniques des maîtres actuels.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

CONCERT

Maurane au T2R le 16 avril

C'est un événement pour tous les amateurs de variété francophone ! Maurane est de retour avec sa voix chaude et suave qui en se mêlant harmonieusement aux cordes et aux cuivres a enchanté des millions de fans à travers le monde. En 25 ans de carrière, Maurane a vendu près de deux millions de disques en France. Elle présentera au T2R son tout nouveau spectacle, où vous pourrez **découvrir des titres inédits issus de son dernier album**, mais aussi retrouver quelques-uns de ses grands classiques. **Mélodies swinguantes et musiques plus mélancoliques** sauront ainsi vous charmer jusqu'au bout de la nuit. Maurane ménage toujours quelques surprises pour son public avec lequel elle entretient un rapport chaleureux et affectif. Une soirée à ne pas manquer !

Judi 16 avril à 20h30 au T2R. Durée 1h30.

Direction musicale : Louis Winsberg.

Tarif plein : 39€. Tarif réduit : 20€.

Tarif abonné plein : 28€. Tarif abonné réduit : 13€.

T2R - 107, rue de Paris



© Guillaume Cosson

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

AVRIL - MAI 2015

Le réseau des médiathèques



CHARENTON-SAINT MAURICE

Des tablettes à la médiathèque / les petites oreilles / bébé bouquine / café biberon / rhyme time, paroles en marionnettes....

Retrouvez toutes les informations des animations proposées par les Médiathèques sur : www.mediathèques.charenton-saintmaurice.fr

CROQUIS AU MUSÉE...

En avril, Hélène Poisson vous propose de partir dessiner dans différents lieux : Parc floral de Vincennes (25/04), Jardin des Plantes - la ménagerie (26/04). De 14h à 17h30.

25€ la séance (+adh°) + entrée.

Les ateliers d'Art de Charenton

01.43.68.91.76. - assoc-alec@laposte.net

LA GALERIE D'ART,

COULEURS À CROQUER, place de l'Eglise à Charenton, programme régulièrement des expositions temporaires en plus de ses artistes permanents. Renseignements et actualité sur www.couleursacroquer.com, sur la page Facebook "couleurs à croquer" ou au 06.60.83.27.57

SAMEDI 18 AVRIL

10h-17h : Journée portes ouvertes et braderie

Entrée libre. Un rendez-vous au rythme des saisons pour vous proposer plus de 200 livres à partir de 0,50 €, dans un cadre plus convivial.

Nos bibliothécaires vous attendent.

Bibliothèque pour Tous - 146 rue de Paris

01.41.79.40.52.

DIMANCHE 19 AVRIL

14h-18h : Ateliers Grenadine

25€, 35€. Le dimanche, Nataly Guetta propose aux enfants et aux adultes des activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte". Sur réservation.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton

06.84.59.63.24

www.atelierscouleurs.org



14h30-18h30 : Atelier dessin d'après modèle vivant

45€ la séance + modèle selon nombre de participants. Techniques : crayons, fusain, lavis encre et brou de noix, aquarelle... Animé par Anne Mandorla. Autre séance le 31/05.

Maison des artistes de Charenton - 06.09.31.56.86
www.mandorla.net

MERCREDI 6 MAI

15h : Comment Marie Forte-Cuisse réussit à alléger le poids de l'histoire (et elle-même par la même occasion)

Entrée libre, sur réservation. Lecture/maquette de la dernière création de la compagnie Les chants de Lames. Tout public à partir de 6 ans.

Petit t2r - 01.46.76.67.20

TOUS LES MERCREDIS

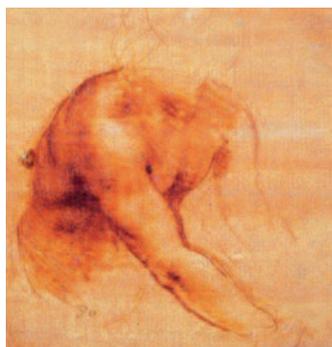
Atelier dessin et peinture

Anne Mandorla propose un atelier dessin et peinture, de 20h à 22h.

Inscription possible tout au long de l'année : 204€ / trim.

Maison des artistes de Charenton

www.mandorla.net ou 06.09.31.56.86



JEUDI 16 AVRIL

20h30 : Maurane

Concert. La voix de Maurane à la fois chaude, veloutée, tendre et fédératrice est évidemment irremplaçable... Voir page 21.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00.

www.lestheatres.fr

VENREDI 17 AVRIL

19h : Les auditions du conservatoire

Entrée libre. Une heure de convivialité musicale durant laquelle les élèves du conservatoire Navarra vous présentent le fruit de leur travail.

Conservatoire André Navarra - 01.46.76.68.00.

20h : Food, Inc.

Cinéma sur les quais. Entrée libre. Film de 2009 abordant les thématiques : nourriture, environnement, santé.

Espace jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.48.

SAMEDI 9 MAI

10h-11h15 : Ateliers de peinture - expression
30€, 40€, matériel fourni, tous frais inclus. Enfants et adultes s'expriment librement avec de la peinture dans un cadre structuré et découvrent le plaisir de peindre sans le jugement des autres. Autre séance le 23/05.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08
www.latelierdecharenton.com

10h-17h : Journée Livres

La Bibliothèque pour Tous de Charenton organise une journée de rencontre et de discussion autour du livre. Un bon moyen d'échanger sur vos "coups de cœur" littéraires, et de découvrir un bon livre. Un grand choix d'ouvrages est proposé à la vente à partir de 0,50 €.

Bibliothèque pour tous - 146, rue de Paris à Charenton.

MERCREDI 13 MAI

16h : Que seul un chien

Entrée libre sur réservation. Répétition publique. Partagez ce moment unique que représente l'élaboration d'un spectacle ! Venez assister à un temps de répétition pour découvrir le travail au plateau des équipes accueillies en création, puis partagez un moment d'échange avec l'auteur, le metteur en scène et les comédiens.

Petit t2r - 01.46.76.67.20.



Un tour du monde en 25 photos

Tel est le nom de l'exposition photos que propose Miguel Ruiz jusqu'au 20 juin au Crédit Mutuel (1, rue de la République à Charenton). Entrée libre

Et pendant les vacances scolaires...

Du 20 au 23 AVRIL ET/OU DU 27 au 30 AVRIL,

de 10h à 12h30 ou de 14h30 à 17h Stage de pâtisserie pour enfant

Participation financière : 140€ Cook Is
01.70.25.65.78. ou www.cookis.fr

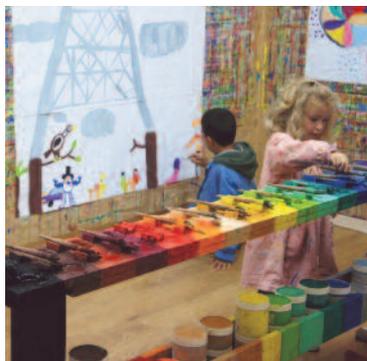


Du 20 au 24 AVRIL ET/OU DU 27 au 29 AVRIL,

de 10h à 11h15 : Stages du Geste de peindre

L'atelier de Charenton vous propose de vous initier au Geste de peindre : une pratique originale centrée sur l'expression libre. Dans un lieu de quiétude, on peint debout sur des grandes feuilles, on apprend à utiliser le pinceau et la gouache. Enfants dès 4 ans, adolescents et adultes.

Détails et inscription au 06.12.61.39.08. ou sur
www.latelierdecharenton.com



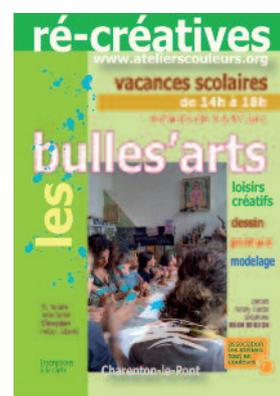
Du LUNDI 20 au JEUDI 30 AVRIL,

de 14h à 18h : Les Bulles'Arts

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte". Pause goûter conviviale, ambiance atelier d'artiste.

Tarif jour : 25€ par enfant. Sur réservation.

Les ateliers tout en couleurs - 06.84.59.63.24
www.atelierscouleurs.org



SAMEDI 25 AVRIL

14h30 : Aux côtés de Gloria Cigman,

professeur d'université en littérature anglaise, venez écouter des passages de Dickens lus dans un anglais impeccable, celui de la BBC et participer à des discussions portant sur le vocabulaire et ses nuances de la langue. Médiathèque E. Delacroix à Saint-Maurice
01.45.18.81.71.



"CHARENTON DEMAIN"

LA FIN DE LA DÉCENTRALISATION !

Ce que la gauche des années 1980 avait fait avec les lois Defferre de décentralisation, la gauche des années 2015 est en train de le défaire avec **un empilement de lois** dont certaines se contredisent !

On transfère, on retire, on redonne, on détricote au jour le jour sans aucune cohérence.

On veut d'abord supprimer les Départements avant de les rétablir sans aucune certitude de pérennité.

On leur enlève la gestion des routes départementales pour les confier aux Régions avant de la leur rendre le lendemain.

On supprime la clause de compétence générale pour les Départements et les Régions mais on autorise des dérogations.

On modifie la taille des cantons et les modes d'élection sur des critères purement politiques et on agrandit le périmètre des Régions.

On crée des Métropoles, chez nous le Grand Paris, composé de territoires d'au moins 300 000 habitants, avec des compétences mal définies, qui vont venir s'ajouter aux collectivités existantes.

Tout ce méli-mélo administratif est incompréhensible pour nos concitoyens et il ne faut pas s'étonner s'ils se détournent des urnes. Les différentes collectivités deviennent taillables et corvéables à merci, au gré des décisions gouvernementales.

Alors que la modernisation de l'action publique devait permettre de générer des économies et clarifier les missions de chacun, on rajoute d'un coup deux couches supplémentaires au millefeuille administratif déjà indigeste.

Enfin et surtout, les citoyens constatent que **les pouvoirs de décisions s'éloignent d'eux** alors que l'objectif originel de la décentralisation était de les rapprocher. Les Maires auront demain de moins en moins de pouvoirs, car les principales décisions seront prises au niveau de super intercommunalités technocratiques, notamment dans les domaines de l'urbanisme, du logement et des finances.

La fameuse boîte à outils du Président de la République aura beaucoup servi dans **ces opérations de bricolage institutionnel**. Nous ne savons encore rien de la façon dont fonctionneront toutes ces nouvelles collectivités, ni quels seront le statut de leur personnel et leur financement. **Il est en tout cas paradoxal qu'une loi dite de décentralisation consacre en fait une véritable recentralisation au détriment des communes.** Quel gâchis !

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" LE RAM... ENFIN !

Depuis février dernier, notre ville dispose enfin d'un "RAM" ou Relais Assistant(e)s Maternel(le)s. Nous nous réjouissons de l'arrivée de ce nouveau service public à destination des familles charentonnaises tant nous le réclamions depuis plusieurs années. Ses objectifs sont multiples. Il permet de mettre en relation les familles qui recherchent un moyen de garde pour leur très jeune enfant avec les assistant(e)s maternel(le)s exerçant dans notre ville. L'ensemble des demandes de garde en crèche ne sont pas satisfaites à Charenton et il est donc essentiel que des moyens alternatifs y existent.

Le RAM apporte beaucoup aux assistant(e)s maternel(le)s qui peuvent échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance. Les enfants, eux, découvriront un espace de jeu qui leur permettra de développer leur socialisation.

De nos jours, plus aucune grande ville moderne ne doute de la pertinence de l'existence d'une telle structure. A Charenton, nous ne pouvons que regretter qu'il ait fallu douze années de mandat à l'équipe municipale en place pour qu'elle prenne cette idée au sérieux. Mais mieux vaut tard que jamais !

A l'avenir, il serait tout de même utile que dans l'intérêt général des Charentonnais, la majorité municipale soit plus ouverte aux propositions de l'opposition et évite de les regarder sous un prisme idéologique un peu trop conservateur.



*Gilles-Maurice Bellaïche,
Conseiller régional,
Alison Uddin et Loïc
Rambaud, Conseillers
Municipaux.*
www.charentonavanttout.fr

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" LE SOUFFLE DE CHARENTON

La pollution atmosphérique n'est pas qu'un désagrément. Elle tue. En France, le nombre de morts, qui en sont victimes dépasse les 40 000 par an, dix fois plus que les décès provoqués par les accidents de la route. En plus de ces morts prématurées, il faut ajouter les maladies liées aux particules fines: bronchites chroniques, pneumonie, asthme... Une étude américaine a démontré en 2013 que l'exposition des femmes enceintes à la pollution atmosphérique perturbe le développement du fœtus et accroît de façon significative le nombre de naissances d'enfants d'un poids inférieur à 2,5 kilos. Ce sombre tableau, c'est la vie quotidienne de Charentonnais riverains de l'A4 et du périphérique. Ce que nous voulons rappeler par ces chiffres c'est que la couverture de l'autoroute est une nécessité absolue qui devrait transcender les clivages politiques et mobiliser toutes les énergies.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION" LE PLAN LOCAL D'URBANISME ILLÉGAL ?

Une nouvelle enquête publique portant sur la modification du PLU de Charenton a lieu actuellement.

Enième enquête publique pour une énième modification ?

Pas du tout, cette nouvelle enquête porte sur la **même** modification que celle du mois d'octobre dernier !

Le rapport du commissaire enquêteur, **très tardivement** mis en ligne sur le site de la ville, permet de comprendre...

Il apparaît que monsieur le Maire n'avait pas la compétence pour prescrire l'ouverture de la précédente enquête, n'appréhendant pas ainsi l'enjeu de la légalité du PLU au regard de ce problème de compétence, et par-delà, le risque pour tous les professionnels de l'immobilier à engager de nouveaux projets dans notre ville.

C'est une nouvelle procédure d'élaboration du PLU lui-même qui aurait dû être lancée !

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

J'aime ma ville mais je dois bien reconnaître que lorsque j'invite des amis et qu'ils découvrent nos trottoirs encombrés de containers à ordures si pleins qu'il n'est pas possible de les fermer ou pire encore dont le contenu a été mis sens dessus-dessous, je ne suis pas très fier. La municipalité ne peut-elle rien faire pour éviter cela, comme par exemple, proposer plus de poubelles aux copropriétés ? Marc L.



La municipalité déplore ce phénomène et a donc, si l'on peut dire, mené son enquête. A Charenton, **5 collectes des ordures** ménagères sont organisées chaque semaine. Il s'agit là d'une cadence bien plus élevée que dans les autres villes du département de taille équivalente voire même plus importante. Ce sont ainsi, au total, **1,3 millions d'euros par an** qui sont consacrés pour la seule ville de Charenton au ramassage des ordures. Par ailleurs, deux ambassadeurs du tri sillonnent le territoire intercommunal et se tiennent à la disposition des habitants pour répondre à toute question liée à cette thématique. Alors pourquoi, dans ces conditions, constatons-nous ce type de situation ?

Oui, des personnes malveillantes, des glaneurs souvent étrangers... à la commune mettent à mal le tri soigneusement réalisé par les habitants. Pour enrayer ce phénomène, la police municipale mène des rondes, en particulier le lundi, veille de la collecte des encombrants et des D3E, pour dissuader les contrevenants. Ces opérations commencent à porter leurs fruits.

Le cas des containers trop remplis est un autre problème qui n'émane pas d'un manque de poubelles dans les immeubles collectifs. Les fréquents ramassages des ordures ménagères ne sauraient donner le temps aux habitants de tous les remplir. Ces "débordements" sont les conséquences de la décision prise

par quelques copropriétaires et syndics de ne pas bénéficier des 5 collectes hebdomadaires et de se contenter de sortir leurs poubelles qu'une à deux fois par semaine.

Économies sur les charges ? Indolence ? Quels que soient leurs arguments, **la Ville ne saurait être tenue pour responsable des conséquences des choix de ces particuliers.**

Par contre, si ces comportements persistent, la municipalité pourrait être conduite à s'interroger sur l'utilité de maintenir une si grande périodicité de collecte et, par conséquent, un tel budget annuel dédié au ramassage des ordures ménagères. ■

Je m'étonne de travaux générant beaucoup de poussière devant le 72-76 quai des Carrières. Nous n'en n'avons pas été informés. De quoi s'agit-il ? Jérôme C.

Les travaux quai des Carrières visent à transformer des bureaux en logements. Ils prévoient une phase de démolition-désamiantage. Le chantier de désamiantage a respecté toutes les règles en vigueur, éléments vérifiés sur place régulièrement par la mairie. Les fenêtres contenant de l'amiante dans les joints du vitrage ont été déposées dans leur totalité. La poussière que vous avez vue n'a rien à voir avec le désamiantage. Elle provient du rabotage des sols béton. ■

Je souhaite m'enquérir de l'extension du bus 109 dont vous aviez parlé. J'entends des rumeurs indiquant que le projet d'extension serait suspendu voire annulé. Qu'en est-il alors que ce nouveau schéma devait entrer en vigueur sous peu ? Didier L.

Nous nous étonnons de ces rumeurs car comme nous l'annonçons dans ce numéro (page 8), les travaux de sécurisation ont été effectués. Le STIF s'était engagé sur la date du 4 mai pour rendre effective l'extension du bus 109. Nous restons plus que jamais sur cette date à laquelle le 109 pourra donc rejoindre la station de métro Liberté. ■

Vous vous félicitez de l'installation de caméras de vidéo-protection. Or, il me semble que le centre-ville, secteur pourtant très fréquenté, n'est pas aussi bien couvert par ces outils que d'autres quartiers. Pourquoi ? Charlotte C.

Avec 60 caméras d'ici fin 2015, Charenton peut se targuer d'être bien équipée en matière de vidéo-protection. Pour arriver à ce chiffre, la Ville a mis en place **un plan d'installation pluriannuel.**

Ceci lui permet de mailler efficacement et équitablement l'ensemble du territoire de ce dispositif tout en étalant le financement des installations. C'est dans ce cadre que **7 caméras mobiles** ont été nouvellement implantées dans le centre-ville, justement, sur des points jugés stratégiques en raison de leur fréquentation.

Il s'agit de la place Ramon, de la rue de Paris (entre la rue Croquette et la rue de la Mairie) et du square Jules Noël. Leur installation intervient en ce début d'année pour **trois raisons**. Afin de réaliser le passage de la fibre optique nécessaire à leur fonctionnement et leur montage, il fallait, tout d'abord, que les travaux liés à l'opération cœur de ville soient complètement achevés.

D'autre part, il convenait que les mobiliers urbains devant les accueillir soient en place et, enfin, que les entreprises habilitées à les installer soient disponibles. C'est aujourd'hui chose faite et ces 7 nouvelles caméras jouent à la perfection leur rôle préventif contre tout acte d'incivilité. ■



RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- d'avril à juillet 2015 pour les jeunes garçons et filles nés en avril 1999,
- de mai à août 2015 pour ceux nés en mai 1999,
- de juin à septembre 2015 pour ceux nés en juin 1999.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. **Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.**

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire.

Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri

de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Nathan ABD-RABI
Mila ATTALI
Evan AUBRIOT
Ilyan BALIT
Adrien BARBET
Mya BEM
Raphaël BEN HARROUS
Zoé BENCHETRIT
Victoire BERNARD CAVERNE
Chloé BODEMER
Jade BOUHALASSA
Ismaël BOUKORTT
Jade BUSIGNIES-ETRUIN TUVÉE
Noam 1^{er} Jumeau DARDOUR
Romy 2^{ème} Jumelle DARDOUR
Anaëlle DELACOUR
Daenérys DELÉAN
Enora DESCOMBES
Mame-Coumba DIAKHATE
Camille DUONG
Ziyad EL ACHHAB
Jannah EL AISSAOUI
Charles EVEN
Margaux FABRE
Gabriel GODO
Thomas GOUNOT
Thibault GRONGNARD ESSEL
Raphaël GUEZ
Adrien HUMBLOT
Lou JOACHIM
Yasmine KHURSHID
Kais KORA
Rose LE BERRE
Uiju LEE
Evangéline LESPE
Lucas LEVESQUE
Alexandre LONGHI
Annaelle MADAR
Nayla MALKI
Emmy MERCIER
Ismaël N'DIAYE
Eléa NEVEU de GONZAGA
Naïl OUZEROUT RABAHI
Zineb SAHLI
Ethan SOUFIR
Baptiste SOUKASEUM
Cristina STEFANUT
Jade TERNANE

Elia TIBI
Bilal TOURÉ
Aviel ZAKINE
Solana ZEMMOUR

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Maria do Carmo ALVES DE BRITO et Léo INARD
Siwar BEN FADHEL et Tarek OUERTANI
Ghizlane BENTAYAA et Christopher EMILE
Annie-Jeanne BOBON et Ares BOUNEB
Ke CHEN et Peng WANG
Laura GONZALEZ SANTOS et Alan PRARIOZ
Charlotte LAZIMI et Harry NATAF
Chystèle LIMONET et Denis CELLAC
Rosine MADIESTE PELERA et Edgard NGUEBENG
Maddalena PEROZZO et Benjamin NGUENKENG MANI
Frédérique SANCHEZ et Raphaël LEMOINE
Androush VARTANIAN et Jacques THOMAS

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Augustin BARBETTI
Nadia BERBENEC
Joseph CHABOT
Isidora DE JESUS
Marcelle DENIS épouse HAMEAU
René DISTIGNY
Monique EROKHINE
Bernadette FRONTIN épouse DORÉ
Raymonde GARAUT veuve LE GALL
Marianne GOSSET
Ginette GUILMIN veuve FILLEAU
Simy HADIDA veuve GOMES
Pierre HÉBRIL
Pierre HEITZMANN
Louis JOULIA
Maurice LEGER
Jacqueline LICK épouse MARQUET
Pierre MASSOUBRE
Bootbal MEZIAN
Alain MORICE
Mohand RAMINI
Yvonne ROLLER veuve WAESSEM
John SAMWANGA
Antonio TORRADO ARDILA



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaud@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccar@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr



SANTÉ

PERMANENCES PHARMACIES

• Dimanche 19 avril

La Grande Pharmacie
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 26 avril

Pharmacie de Gravelle
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Vendredi 1^{er} mai

Pharmacie Centrale
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 3 mai

Pharmacie des 2 communes
46, avenue de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33

• Vendredi 8 mai

Pharmacie Bercy 2
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 10 mai

Pharmacie des Quais
58bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

Police municipale

4, place Henri d'Astier
01.43.68.02.93

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.43.78.00.38.

OFFICIEL

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le lundi 27 avril à partir de 19h.

BIENVENUE À

Shana Sitbon

Dietéticienne
91, rue de Paris - Tél. 01.83.42.51.14

Mireille Claire et Sandra Sopas

Cabinet infirmier
31, rue Gabriel Péri - Soins sur RDV
(à domicile ou au Cabinet)
Tél. 06.59.96.70.21 et 06.59.88.08.48

DERNIÈRE MINUTE

Une enquête de l'INSEE sur le territoire

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectue actuellement une enquête statistique sur la formation et la qualification professionnelle. Elle est actuellement réalisée sur un échantillon de 45 000 personnes vivant en France métropolitaine, dont un certain nombre de Charentonnais. Un professionnel prendra contact avec les individus tirés au sort dans les prochaines semaines d'ici à novembre et sera muni d'une carte officielle l'accréditant lors de ses visites. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Précisons encore que ces réponses restent strictement anonymes et confidentielles, elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques : la loi en fait obligation.

Faites fleurir vos balcons et jardins !

Le concours des

Balcons fleuris

fête ses 10 printemps !



Inscriptions
jusqu'au 13 juin 2015

Bulletin de participation et règlement
disponibles en Mairie. Tél. 01 46 76 48 12

Nombreux cadeaux à gagner

Inscrivez-vous en ligne sur le www.charenton.fr



Charenton-le-Pont



Charenton, une VILLE à VIVRE